

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 28 FÉVRIER 2016

NON à l'initiative sur l'interdiction de la spéculation alimentaire

L'initiative « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires » déposée par les Jeunes socialistes part du principe qu'il y aurait un lien de causalité direct entre les transactions boursières et la faim dans les pays pauvres. Les auteurs de l'initiative sont d'avis que le négoce de ces produits via les marchés à terme des marchandises a engendré une activité spéculative excessive sur ces marchés, qui aurait provoqué la formation d'une bulle des prix entre 2007 et 2009 et le renchérissement injustifié d'une multitude de produits agricoles entre 2010 et 2011. Pourtant, les prix des produits alimentaires ne sont pas en hausse, bien au contraire. En termes réels, ils sont en baisse depuis un siècle et au plus bas depuis six ans ainsi que sur le long terme. C'est ce qu'affirme la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), une autorité neutre et incontestable en la matière.

Il est à noter que le prix des aliments est par nature très fluctuant. Cela est dû au fait d'une part que leur production est influencée par des facteurs extérieurs imprévisibles (sécheresses, gel, inondations, etc.) et d'autre part que l'offre et la demande sont relativement rigides à court terme. Dès lors, de petits changements touchant l'offre ou la demande suffisent à provoquer de fortes variations de prix.

Le volume des stocks joue également un rôle décisif sur les fluctuations de prix. Lorsque les stocks sont bien remplis, ils peuvent amortir des changements de la production. En revanche, lorsqu'ils se situent à un bas niveau, comme c'était le cas en 2007, de légers changements de l'offre ou de la demande peuvent déclencher de forts mouvements des prix.

Refuser cette initiative ne signifie en aucun cas qu'il ne faut pas agir contre la faim dans le monde. La Suisse s'engage, et continuera à s'engager avec détermination, dans des projets à long terme au titre de la coopération au développement et en participant à des opérations internationales d'aide humanitaire d'urgence lors des crises alimentaires.

Pour lutter contre la faim, il convient d'appliquer des solutions qui ont fait leurs preuves :

- améliorer l'accessibilité aux produits alimentaires, afin de mieux lutter contre les situations de sous-nutrition, en encourageant les investissements (notamment privés) dans l'agriculture, la formation des agriculteurs (notamment les petits producteurs dans les pays en voie de développement) ;
- développer des programmes de lutte globale contre le gaspillage (selon la FAO, chaque année 1/3 de l'ensemble de la production de nourriture humaine dans le monde est gaspillé, tout au long de la chaîne de consommation) ;
- augmenter les investissements directs et ciblés pour améliorer la qualité des infrastructures étatiques et des circuits de distribution (y compris, les entrepôts d'Etat).

Il faut donc continuer dans cette voie, plutôt que s'attaquer à la place financière suisse par des mesures inadéquates et inefficaces. Il est en effet illusoire de penser que la Suisse pourra à elle seule régler un problème international. Une telle réglementation à l'échelle nationale n'aurait en effet aucune incidence sur les marchés internationaux et porterait préjudice à la compétitivité des entreprises suisses. Le secteur des matières premières représente en effet près de 4 % du produit intérieur brut et emploie plus de 10'000 personnes en Suisse.

Il faut dire clairement NON à cette initiative qui reviendrait simplement à se tirer une balle dans le pied en poussant les entreprises installées en Suisse à déplacer leurs affaires à l'étranger.